



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Bilan des concours enseignants, CPE et COP : 18 % des emplois non pourvus !

L'ensemble des résultats des concours enseignants, CPE et COP pour la session 2015 est désormais connu : 18 % des emplois restent non pourvus, soit 3 334 emplois.

Comme pour les deux années précédentes, les concours réservés (plan Sauvadet issu de la loi du 12 mars 2012) posent problème : 55 % des emplois mis aux concours sont non pourvus (soit 1 615 emplois). Ce bilan n'est pas sans nous étonner : ce plan n'a de titularisation que le nom, les faits sont tout autre. La CGT n'a cessé de soulever ses limites sans pour autant que les ministères de l'Éducation nationale et de la Fonction publique ne proposent pas de vraies solutions. L'annonce du prolongement de deux années du dispositif ne réglera pas les problèmes de fond. Les emplois en lycée professionnel (CAPLP) sont particulièrement touchés (par exemple : 28 admis pour 78 emplois en arts appliqués, 48 admis pour 125 emplois en biotechnologie, 13 admis pour 33 emplois en structures métalliques...). Les disciplines de collège et lycée (CAPES) sont elles aussi impactées : 12 admis pour 40 emplois en éducation musicale, 46 admis pour 185 emplois en anglais, 79 admis pour 195 emplois en mathématiques...

13 % des emplois des concours externes ne sont pas pourvus, soit 1 664 emplois. Encore une fois, ce sont les disciplines en lycée professionnel qui sont touchées les premières : 17 admis pour 54 emplois en génie civil ouvrage du bâtiment, 16 admis pour 42 emplois en génie industriel matériaux souples... Les problèmes, déjà anciens, de recrutement se retrouvent dans certaines disciplines de collège et lycée : 89 admis pour 230 emplois en lettres classiques, 1 098 admis pour 1 440 emplois en mathématiques...

Enfin, 2 % des emplois mis aux concours internes ne sont pas pourvus (46 emplois) et 4 % des emplois mis aux troisièmes concours (9 emplois).

Pour la CGT Educ'action, il est urgent de prendre des mesures concrètes pour permettre un recrutement à la hauteur des besoins dans l'Éducation nationale.

Concernant les concours réservés : plutôt que de continuer à constater l'échec et le prolonger, la solution la plus juste pour les collègues et efficace pour l'Éducation nationale est leur titularisation sans condition.

Concernant les concours externes : visiblement la réforme Peillon n'a pas apporté les améliorations annoncées... de fait, la situation dans les ESPE reste très compliquée, le métier d'enseignant reste peu attractif, y compris financièrement (avec un gel du point d'indice qui perdure).

La CGT Éduc'action demande l'ouverture de discussion sur la base d'une refonte du recrutement et de la formation initiale des personnels de l'Éducation nationale.

Montreuil, le 15 juillet 2015